

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 36 (1895), p. 401-410

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1895__36__401_0

© Société de statistique de Paris, 1895, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 12. — DÉCEMBRE 1895.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1895.

SOMMAIRE. — Élection d'un membre titulaire et présentation d'un nouveau membre. — Avis relatif au renouvellement partiel du bureau et du conseil. — Présentation d'ouvrages : le Secrétaire général et M. de Crisenoy. — Lecture, par M. Cheysson, du rapport sur le prix Bourdin; allocutions de M. le Président et de M. Pierre des Essars. — La statistique judiciaire : M. le Président — Communication de M. Fournier de Flaix sur l'économie sociale à l'exposition de Bordeaux; discussion : MM. Moron et Cheysson. — Communication de M. A. Thomereau sur la nécessité de créer un dictionnaire raisonné de la statistique universelle; discussion : MM. Limousin et le Président.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Auguste Vannacque. Le procès-verbal de la séance du 16 octobre 1895 est adopté.

Est élu, à l'unanimité, membre titulaire :

M. Paul DOUMER, député, ministre des finances.

Est présenté, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance,

Sur la proposition de MM. Levasseur, Cheysson, Vannacque et E. Yvernès :

M. Georges PAULET, chef du bureau de l'enseignement commercial au Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.

M. le PRÉSIDENT rappelle que les élections pour le renouvellement du bureau et du conseil doivent avoir lieu dans la séance de décembre.

Conformément à l'article 6 du règlement intérieur, le conseil, dans sa réunion de novembre, a dressé, comme suit, la liste des candidats qu'il propose pour les diverses fonctions :

Président honoraire : M. Émile BOUTIN, vice-président;

Président pour 1896 : M. Yves GUYOT, vice-président, en remplacement de M. Auguste Vannacque, président sortant non rééligible;

Vice-présidents : MM. BEAURIN-GRESSIER et Fernand FAURE, en remplacement de MM. Boutin et Yves Guyot ;

Membres du conseil : pour 3 ans, MM. Émile MERCET et Edmond DUVAL, en remplacement de MM. Beaurin-Gressier et Schelle, membres sortants, et pour un an : M. MORON, en remplacement de M. Fernand Faure.

M. le PRÉSIDENT donne lecture du paragraphe 2 du même article, d'après lequel toute autre candidature, proposée par cinq membres au moins, est, de droit, ajoutée à la liste dressée par le conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts et transmise au Secrétaire général dans les huit jours qui suivent la séance de novembre. Il prévient, en outre, la Société, que le scrutin, ouvert à 9 heures, sera fermé à 10 heures ; il rappelle également que les membres de la Société, domiciliés dans les départements, peuvent envoyer leur vote, écrit et clos, au Président de la Société ; mais que les membres résidants ne peuvent voter qu'en déposant, eux-mêmes, leur bulletin dans l'urne.

La Société a reçu, depuis la dernière séance, un très grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL cite particulièrement : 1° *Origine des habitants de Paris* (lieu de naissance des habitants de Paris en 1833 et en 1891 ; les étrangers à Paris, leur origine et leurs professions), par M. le Dr Jacques Bertillon ; 2° *Le Régime fiscal des successions* en France et dans les principaux pays de l'Europe, par M. Léon Salefranque ; 3° les derniers renseignements officiels sur *les mouvements de la population* en France, par M. l'abbé Fortin ; ces brochures font suite au travail présenté, au nom de M. l'abbé Fortin, par M. Turquan, dans la séance du 15 mai dernier. L'auteur, dont les recherches remontent au commencement du siècle, s'est borné, jusqu'ici, à constater l'état stationnaire de la population de notre pays ; il se propose, dans de prochaines études, de rechercher les remèdes à la diminution de la natalité.

M. le Secrétaire général signale, au nombre des documents officiels transmis à la Société par les grandes administrations de divers pays :

Pour la France : *L'Impôt sur le revenu et l'impôt sur les revenus dans les pays étrangers* (notes réunies par la Direction générale des contributions directes) ; — *Les procès-verbaux de la commission extraparlamentaire de l'impôt sur les revenus*, 2 volumes ; ceux de la commission extraparlamentaire du cadastre, de juin 1893 à décembre 1894 ; — *La statistique de la navigation intérieure* pour 1894 (relevé général du tonnage des marchandises), 2 volumes ; — *Album de statistique graphique* du Ministère des travaux publics, 1894 ; — *Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1893 ; — *Résultats statistiques du dénombrement de 1891* (Paris et le département de la Seine).

Pour l'Italie : *Les Banques populaires en 1893*, avec un rapport de M. Luzzati. M. Alfred Neymarck veut bien se charger de rendre compte de cet ouvrage dans le Journal de la Société.

Pour les États-Unis d'Amérique : 16 volumes publiés par le Département du travail à Washington. (Voir p. 443.)

M. DE CRISENOY présente le 9° volume des *Annales des assemblées départementales*, qui résume les travaux des conseils généraux en 1894.

Il signale, parmi les points les plus intéressants, l'emploi donné aux 5 millions votés par le Parlement, en 1893, pour venir en aide aux victimes de la sécheresse. Les conseils généraux avaient été laissés libres d'en faire la répartition ; toutefois, une circulaire ministérielle avait recommandé de les faire servir, autant que possible, à la création d'institutions de crédit agricole. Neuf conseils généraux ont suivi cet avis et les banques agricoles qu'ils ont fondées rendent de précieux services ; vingt-sept conseils généraux ont préféré distribuer des secours individuels ; les indemnités ont été dérisoires et les ayants droit ne les ont touchées qu'avec de grands retards, de sorte qu'elles n'ont eu que peu ou point d'utilité.

Dans un autre chapitre, on trouve la description d'un mode d'emprunt original, inauguré par le département du Doubs. L'emprunt a été émis par soumission publique; on a servi d'abord ceux qui offraient le capital le plus élevé, puis ceux qui venaient ensuite, en continuant ainsi jusqu'à ce que tout l'emprunt fût couvert; mais le département a décidé de rembourser les prêteurs en commençant par ceux qui avaient souscrit au plus bas prix. La perspective d'un placement d'une certaine durée a engagé les prêteurs à se contenter d'un intérêt moins élevé et le département du Doubs a réalisé, par ce système, une importante économie.

La statistique financière des départements, extraite du document publié chaque année par le Ministère de l'intérieur, donne, entre autres renseignements, le nombre des centimes extraordinaires supportés par chacun d'eux. M. de Crisenoy fait observer, à ce sujet, que ces chiffres ne fournissent qu'une base de comparaison très défectueuse, puisqu'il n'y est pas tenu compte de la durée des impositions : un département imposé de 10 centimes pendant 10 ans apparaît, en effet, dans la même situation qu'un autre imposé du même nombre de centimes pendant 50 ans. Le second se trouve cependant grevé de 500 centimes, alors que le premier l'est seulement de 100.

Le système dit des centimes cumulés, c'est-à-dire multipliés par la durée de l'imposition, est le seul qui donne la situation vraie; il a été appliqué dans la statistique financière et matérielle des communes de 1877, publiée en 1882. Il serait à désirer qu'il fût adopté pour tous les documents de ce genre.

M. de Crisenoy signale, à ce propos, ce fait regrettable que, depuis 1877, il n'a pas été publié de statistique financière des communes; la petite statistique annuelle, document très sommaire établi sur les budgets, ne pouvant tenir lieu des grandes statistiques périodiques.

M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. Cheysson pour présenter, au nom du conseil, le rapport de la commission chargée de l'attribution du prix Bourdin à l'auteur des plus remarquables études publiées dans le Journal de la Société pendant la dernière période triennale.

M. CHEYSSON donne lecture de ce rapport (voir p. 408 : annexe au procès-verbal), que la Société approuve et qui décerne le prix Bourdin à M. Pierre DES ESSARS, sous-chef au secrétariat général de la Banque de France.

A la suite de cette lecture, que l'assemblée a accueillie par de vifs applaudissements, M. le PRÉSIDENT remet à M. Pierre des Essars, au nom de la Société de statistique de Paris, la médaille d'or du prix Bourdin et lui adresse les paroles suivantes :

« Mon cher Collègue et ami, je suis heureux d'avoir à vous remettre, comme Président de la Société de statistique de Paris, la médaille du prix Bourdin, qui est la plus haute récompense dont nous puissions disposer en faveur de ceux de nos collègues que distinguent d'une manière toute spéciale leurs travaux scientifiques.

« Je n'ajouterai rien aux éloges si délicats et si mérités que notre éminent rapporteur vient de faire de vos écrits pleins d'érudition et de votre collaboration soutenue au *Journal de la Société de statistique de Paris*. Laissez-moi vous dire toutefois, en mon nom comme en celui de tous nos collègues, que par vos mérites, par la droiture de votre esprit, par l'aménité de votre caractère, vous avez su conquérir, dans notre estime et dans notre affection, une place égale à celle qu'y occupent déjà vos deux honorés prédécesseurs, MM. Neymarck et Boutin. » (*Applaudissements.*)

M. DES ESSARS se lève et s'exprime ainsi : « Messieurs, je me sens profondément ému de l'honneur fort inattendu et très inespéré que vient de me faire la Société de statistique en me décernant le prix Bourdin. J'ai peine à me persuader que vous ayez choisi un modeste agent de la Banque de France pour lui attribuer la même récompense qu'à M. Neymarck, notre ancien président, et à M. Boutin, notre vice-président. Leurs travaux ont une importance à laquelle mes recherches ne sauraient

prétendre; aussi, je vois surtout, dans le rapport trop aimable de M. Cheysson, un encouragement et, qu'il me permette de le dire, la preuve d'une vieille amitié. J'ai conscience d'avoir apporté aux statistiques que j'ai eu l'honneur de vous communiquer, tout le soin dont je suis capable; mais cela ne suffit pas et je doutais de leur valeur objective.

« C'est à vous, Messieurs, que je devais en appeler de mes hésitations; car c'est en écoutant vos discussions que j'ai compris l'existence de faits économiques, cachés sous de longues colonnes de chiffres. J'ai constamment trouvé auprès de vous un accueil dont je suis profondément reconnaissant.

« En même temps, j'avais le bonheur de recevoir les conseils d'un homme qui a été mon chef pendant bien des années et qui est resté mon ami, M. de Benque, secrétaire du conseil général de la Banque de France, le créateur de la statistique de cet établissement. Il m'a constamment soutenu et guidé. C'est à son influence, à sa bienveillance de tous les instants et à sa ferme direction que je dois de n'avoir pas abandonné les études statistiques; car le champ qui m'est plus spécialement ouvert avait déjà été moissonné. Notre confrère, M. Juglar, avait si bien recueilli toute la récolte que je ne voyais plus aucune gerbe égarée. Lorsque j'en témoignais un peu de regret, M. de Benque ne cessait de me dire : « Ayez de la patience dans la recherche, de la prudence dans l'induction et vous verrez que M. Juglar n'a pas tout emporté. » C'est à M. de Benque, Messieurs, que je reporte, du fond du cœur, le témoignage d'estime que vous avez bien voulu m'accorder. » (*Applaudissements.*)

M. le PRÉSIDENT informe la Société que le conseil a été péniblement affecté en apprenant, par le rapport spécial du budget du Ministère de la justice pour 1896, que les statistiques judiciaires de France pourraient n'être, désormais, publiées que tous les cinq ans. Le conseil a chargé le Président de demander à la Société de vouloir bien autoriser son bureau à faire auprès des pouvoirs publics tous ses efforts en vue de prévenir l'adoption, par le Parlement, d'une pareille mesure qui aurait pour effet de priver, pendant plusieurs années, les travailleurs, de documents indispensables à leurs études.

L'assemblée, par un vote unanime, s'associe aux sentiments et aux vœux du conseil.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Fournier de Flaix sur *l'économie sociale à l'exposition de Bordeaux*.

Les documents exposés, dit M. FOURNIER DE FLAIX, ont été très nombreux et d'un haut intérêt; mais on pouvait regretter que l'emplacement choisi ne fût pas propice à leur examen et que leur classement manquât de méthode. Néanmoins, le visiteur pouvait opérer lui-même une sorte de classement pour les 367 articles exposés. M. Fournier de Flaix les divise en douze sections.

L'assistance publique comprenait de nombreux documents et des notices fort remarquables. Cette abondance s'explique par l'état florissant des œuvres charitables à Bordeaux, où la population fait montre, sur le terrain de l'assistance, de la plus louable tolérance politique et religieuse.

Dans la section de la prévoyance et de l'épargne, M. Fournier de Flaix a été frappé des difficultés qu'éprouve la création des retraites. La mutualité donne, en général, d'assez bons résultats, lorsqu'elle a pour but la création de caisses de secours.

Dans la section du travail, les renseignements sur la participation aux bénéfices donnent peu d'espoir de voir cette méthode se généraliser. Au contraire, en ce qui concerne les accidents, un atlas publié par M. Grüner, membre de la Société de statistique de Paris, montre qu'il y a d'importants progrès accomplis et que la question peut être abordée et résolue, surtout dans la grande industrie.

Nos sociétés coopératives ouvrières sont encore dans l'enfance, si on les compare à celles de l'étranger, ce qui vient certainement de l'hostilité ouverte ou latente que témoigne la législation française à l'esprit d'association.

Quant au travail des femmes, sur lequel M. Victor Turquan et M^{me} Pégard avaient exposé d'importants documents, il appelle les plus graves réflexions. Que deviendra la famille lorsque la femme désertera toute la journée le foyer conjugal ; que deviendront les salaires de l'homme lorsqu'il sera évincé, par la femme, de la plupart des métiers qu'il exerce ?

L'exposition de Bordeaux laisse l'impression que les sociétés actuelles marchent vers des solutions inconnues et elle prouve que le socialisme n'est pour rien dans ce mouvement, on ne le voit figurer dans aucune œuvre charitable ou sociale.

M. MORON est d'accord avec M. Fournier de Flaix sur l'importance de la section d'économie sociale à l'exposition de Bordeaux ; le jury a fait reclasser peu à peu les documents et est parvenu à leur donner un arrangement méthodique.

Il a été créé quatre sections dont chacune donnera lieu à un rapport spécial et, à l'aide de ces rapports partiels, M. Moron rédigera le rapport général dont il a été chargé.

La Société philomathique de Bordeaux, craignant la dispersion des documents exposés, veut les réunir et en former le point de départ d'un musée d'économie sociale.

M. CHEYSSON s'associe aux observations de MM. Fournier de Flaix et Moron au sujet de l'exposition de Bordeaux et constate qu'elles s'appliquent également, et peut-être avec encore plus de vérité, aux expositions de 1889, à Paris, et de 1894, à Lyon. C'est à Frédéric Le Play, l'un des plus grands penseurs de ce siècle, qu'appartient le mérite d'avoir compris que les expositions ne devaient pas être seulement un étalage de produits matériels, mais qu'il fallait y joindre la préoccupation du travailleur et en faire une grande enquête sur sa situation matérielle et morale. En partie réalisée à l'Exposition universelle de 1867 par « le X^e groupe » et par « le Nouvel ordre des récompenses », cette pensée généreuse et humanitaire a reçu tous ses développements, pour la première fois, dans l'exposition d'économie sociale de 1889, qui a été pour le public une véritable révélation. Elles avaient germé spontanément à l'insu l'une de l'autre, ces belles institutions, si diverses d'aspect, quoique si unes par leur inspiration et leur but, et le jour où on les rapprochait en une gerbe, il se trouvait qu'elles formaient un bouquet aussi exquis par l'éclat de ses couleurs que par la suavité de son parfum.

Le coin de l'Esplanade des Invalides où était installée l'économie sociale, a été l'un des plus fréquentés et des plus étudiés, non seulement par les hommes de science et les « professionnels », comme M. Fournier de Flaix, mais encore par la foule, par les ouvriers.

Ils étaient frappés et touchés de ce bel ensemble, où l'on s'occupait tout le temps d'eux et de leur bien-être. Devant ces tableaux, ces photographies de vieux ouvriers, attachés depuis trente ans et plus à la même maison, devant la multiplicité de ces institutions, qui pourvoient avec une sollicitude si ingénieuse à tous les besoins de l'ouvrier, opposant un remède à chacune de ses crises, le suivant du berceau à la tombe, les visiteurs exprimaient à la fois leur admiration et leur surprise. Ce n'était pas ainsi qu'on leur avait représenté la société actuelle : on l'avait donc calomniée ; elle valait décidément mieux que ne le disaient ses détracteurs et elle gagnait à être vue de près. C'était comme une « leçon de choses », qui laissait une impression profonde et salutaire.

Ce même succès s'est renouvelé à Lyon en 1894 et cette année même à Bordeaux. Il se renouvellera avec un éclat incomparable à notre prochaine exposition de 1900 et fera le plus grand honneur à notre pays.

Nous avons, en France, la fâcheuse habitude de crier sur les toits nos défauts ; notre littérature courante nous calomnie ; elle pratique, à nos dépens, l'hypocrisie, non de la vertu, mais du vice ; et l'étranger, qui pratique l'hypocrisie contraire, ne demande pas mieux que de nous croire sur parole. Quant à nos belles initiatives privées, nous les dérobons au grand jour par une pudeur délicate, qui fuit jusqu'à

l'ombre d'une réclame. C'est ainsi qu'il s'entasse des trésors dans l'ombre et qu'il faut une enquête, comme celle de 1889, pour dresser un inventaire dont personne n'aurait pu d'avance se figurer la richesse.

En étudiant, comme l'a fait M. Fournier de Flaix, les détails de cet inventaire, on est émerveillé de tout ce qu'il se dépense d'ingéniosité, d'énergie, de prévoyance, dans notre beau pays, pour lutter contre les crises de la vie, malgré leur fatalité en apparence inexorable, et diminuer le lot des souffrances humaines. Ce qui est surtout remarquable et ce qui mérite d'être proclamé, c'est la part qui revient, dans ces institutions, à l'action même des intéressés.

M. Fournier de Flaix a été sévère jusqu'à l'injustice en refusant l'esprit d'association et de prévoyance à notre population. Les ouvriers, les paysans, comprennent toujours mieux la nécessité de combiner leurs efforts et de pratiquer l'épargne. On sait les prodigieux développements pris depuis 1852 par la mutualité, et, depuis la loi de mars 1884, par les syndicats ouvriers et surtout par les syndicats agricoles. On sait aussi les sommes véritablement énormes qui sont recueillies par les caisses d'épargne. Si « tout le monde a plus d'esprit que Voltaire », on peut dire avec non moins de raison que « tout le monde est plus riche que Crésus ». C'est avec des fils ténus, mais entrelacés, que l'on fait de puissants câbles de mines; c'est avec des sous accumulés que se sont constitués les milliards de l'épargne populaire.

Après le succès éclatant de l'exposition de 1889, il s'éleva de tous les côtés des doléances sur la dispersion prochaine de ces documents, qui avaient si fortement frappé l'attention publique et éveillé tant de sympathies. Lancée, dès 1888, par M. Cheysson, l'idée d'un musée permanent fut très bien accueillie. Après bien des péripéties, dont l'histoire serait trop longue, cette idée a fini par recevoir deux applications : l'une au Conservatoire des arts et métiers, dans la nouvelle galerie Vaucanson; l'autre, 5, rue Las-Cases.

Le premier musée est une institution de l'État; il reproduit en petit l'exposition d'économie sociale de 1889, son aspect et sa classification. Des tableaux, avec des graphiques et des légendes, sont appendus aux murs et figurent aux yeux les organisations sociales qui ont obtenu les plus hautes récompenses du jury international.

Le second musée, celui de la rue Las-Cases, est une œuvre d'initiative privée due à l'admirable générosité de M. le comte de Chambrun, qui l'a magnifiquement doté. Comme celui du Conservatoire, il comprend aussi des tableaux méthodiquement classés; mais il n'est pas seulement un étalage qui livre le public à ses réflexions solitaires en face des documents placés sous ses yeux : la plupart des visiteurs n'entendent pas suffisamment ces témoignages muets; ils ont besoin qu'on les leur traduise en langage ordinaire, qu'on les commente, qu'on les mette à leur portée, qu'on les accommode à leur cas particulier. Le musée de Chambrun a compris ce besoin et met gratuitement des consultations techniques à la disposition des intéressés. Il leur ouvre une bibliothèque et des salles de travail; il leur communique tous les renseignements, les modèles de statuts, les statistiques, la bibliographie qui pourront les éclairer et les aider; il les guide pour l'agencement correct des institutions qu'ils veulent créer; il étudie la situation de celles qui existent déjà, pour dire à leurs directeurs si elles ont une situation solide ou réclament quelques travaux de consolidation ou de reprise en sous-œuvre.

Ce dualisme de musées sociaux est excellent, et c'est ici le cas d'appliquer le proverbe « qu'abondance de biens ne saurait nuire ». Mais ce n'est pas assez de deux musées sociaux; il en faudrait établir un grand nombre, comme autant de foyers de science et de paix sociales; sur la proposition et le rapport de M. Cheysson, le Congrès international des accidents du travail et des assurances ouvrières, tenu à Milan en octobre 1894, a émis le vœu que, « dans les divers pays, il soit constitué des musées sociaux, qui exposent au public des documents et des modèles relatifs aux assurances sociales et notamment à la préservation des accidents ».

Aussi M. Cheysson applaudit-il à la bonne nouvelle que vient de donner M. Moron, concernant le projet qu'aurait la Société philomathique de Bordeaux de créer un

musée social et en souhaite-t-il la prompte réalisation. Il a été également heureux d'apprendre que le jury, présidé par M. Moron, se préparait à publier prochainement le rapport sur l'exposition d'économie sociale de Bordeaux. De son côté, il se fait un devoir d'annoncer à la réunion que le jury de l'exposition d'économie sociale de Lyon, qu'il avait l'honneur de présider, met la dernière main à un volume qui comprendra quatre rapports de classe, un rapport général sur l'ensemble de l'exposition, et une introduction par le président du jury. Dans un moment où l'erreur est si répandue et si malfaisante, les saines notions de l'économie sociale ne sauraient être trop vulgarisées et l'on a tout à gagner à la diffusion de la vérité, qui est aussi pacificatrice que l'erreur est irritante et favorable à la haine et à la lutte des classes. (*Applaudissements.*)

M. le PRÉSIDENT résume la discussion et prie M. Moron de vouloir bien communiquer en temps voulu, à la Société, son rapport général sur l'économie sociale à l'exposition de Bordeaux.

M. Victor TURQUAN, qui était inscrit à l'ordre du jour pour une communication sur les migrations intérieures et les courants de migration en France, demande le renvoi de cette communication à la prochaine séance, l'heure avancée ne lui permettant pas de développer suffisamment les considérations qui lui semblent justifier les tableaux, cartogrammes et diagrammes qu'il se propose de mettre sous les yeux de la Société.

M. A. THOMEREAU lit un travail concluant à ce que la Société de statistique de Paris entreprenne la publication d'un *Dictionnaire raisonné de la statistique universelle*. Cet ouvrage serait composé sur un plan uniforme et méthodique, peu volumineux et aussi peu coûteux que possible. Il comporterait, pour chaque article, un résumé des données numériques les plus récentes et les mieux contrôlées. Un supplément annuel le tiendrait constamment à jour. M. Thomereau ajoute que, du reste, sa proposition n'est qu'une esquisse de ce qui pourrait être tenté dans cette voie.

M. Ch. LIMOUSIN trouve la question intéressante et demande si l'on ne pourrait pas confier aux membres de la Société la rédaction des mots qui rentrent dans le cadre de leurs études spéciales.

M. le PRÉSIDENT pense que la proposition soulève des questions très délicates et très complexes demandant à être mûrement étudiées et que la discussion ne pourra être utilement ouverte qu'après l'insertion, dans le Journal, de la note de M. Thomereau. L'assemblée adhère à cette proposition de renvoi.

L'ordre du jour de la séance du 18 décembre 1895 est fixé comme suit :

- 1° Élections pour le renouvellement partiel du bureau et du conseil ;
- 2° Le développement comparatif de la richesse aux États-Unis et dans les pays d'Europe, d'après un travail de M. Mulhall, par M. Ch. Limousin ;
- 3° Des migrations intérieures et des courants de migration en France, par M. Victor Turquan.
- 4° Statistique de la vitesse croissante des traversées transatlantiques, par M. Daniel Bellet.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire général,
Em. YVERNÈS.

Le Président,
A. VANNACQUE

II.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

RAPPORT SUR LE PRIX BOURDIN

PAR M. E. CHEYSSON, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE.

Notre ancien et regretté Président, M. le D^r Bourdin, nous a laissé en mourant une somme de 1000 fr., dont les arrérages sont destinés à la constitution d'un prix à décerner en son nom, tous les trois ans, à l'auteur du meilleur article paru au Journal de la Société pendant cette période. Ce prix a été attribué une première fois, en 1889, à M. Alfred Neymarck; une seconde fois, en 1892, à M. Boutin, et sa haute valeur est suffisamment attestée par le nom de ces deux collègues, éminents et chers entre tous.

Pour la troisième échéance, celle de cette année, le Conseil a bien voulu me charger du rapport, comme il l'avait fait en 1889 et en 1892. J'ai donc, cette fois encore, la tâche infiniment honorable de vous rendre compte de sa décision.

J'ai peur qu'en me condamnant à cette double récidive, le Conseil n'ait été imprudent : « L'ennui naquit un jour de l'uniformité. » Sans doute, eussions-nous été mieux inspirés, lui, en changeant de rapporteur, moi-même, en déclinant son invitation. Mais je n'en ai pas eu le courage, à cause de la douce obligation qui allait ainsi m'être imposée de relire attentivement tous les articles de notre Journal.

J'imagine, mes chers Collègues, que, comme moi, en face de la marée montante de livres, de journaux, de revues, de documents de toutes sortes, qui envahissent votre table de travail, vous ne parvenez pas, quelque envie que vous en ayez, à tout lire. Vous êtes forcés de faire un choix; vous notez les articles dont le sujet vous agrée, dont la valeur vous est garantie par le nom du signataire; vous vous promettez de les savourer à loisir; mais trop souvent le courant vous entraîne et vous laissez sur son rayon, sans même en couper les feuilles, le livre ou le numéro de revue avec lesquels vous étiez entrés en coquetterie un certain jour sans lendemain. Si l'enfer est pavé de bonnes intentions, nos bibliothèques en sont bourrées.

C'est donc une véritable bonne fortune que d'être tenu de revenir en arrière et de se plonger dans une publication substantielle, qu'on avait à peine effleurée. La confiance du Conseil m'a gratifié de ce devoir et je l'en remercie; car j'y ai pris « un plaisir extrême » et, si je vous fais part de cette impression personnelle, c'est pour vous engager à vous procurer la même satisfaction, en lisant ou en relisant à votre tour la collection de notre Journal et en particulier ses trois dernières années.

Vous ne manquerez pas, après cette lecture, de partager mon admiration pour la vitalité de notre Société, pour la vaillance de ses collaborateurs, et ma reconnaissance pour notre cher et dévoué Secrétaire général, M. Yvernès, auquel incombe la tâche obscure, mais difficile et méritoire, d'assurer la marche de notre recueil et d'en maintenir, sinon même d'en rehausser le niveau.

Elles sont très bien remplies, ces trois années 1892, 1893 et 1894, dont nous devons récompenser le meilleur article. A moins d'avoir étudié ces 36 numéros mensuels, on ne saurait se douter de toutes les richesses qu'ils contiennent. C'est là vraiment qu'on peut bien se rendre compte de l'universalité de la statistique et de l'étendue illimitée de son domaine. Il n'est pas de sujets qu'elle ne touche et qu'elle n'éclaire d'une lumière qu'on aurait jadis trouvée indiscrete. D'anciennes ordonnances royales, vous le savez, considéraient comme un crime d'État « de débiter ou de colporter les écrits concernant les réformes des finances ». Le cardinal de Richelieu voulait qu'elles restassent secrètes, parce qu'elles constituaient le nerf

de la guerre. Au siècle dernier, un Parlement déclarait qu'il y avait « des chiffres séditieux ». S'ils avaient vécu sous l'ancien régime, les auteurs de nos articles auraient attiré sur eux les foudres du pouvoir, et le moindre mal auquel ils se seraient exposés, aurait été de voir supprimer leur pension sur la cassette du roi, ainsi qu'il advint à l'historien Mézeray pour avoir trop librement parlé de la chose publique (1). Heureusement, pour eux et pour nous, on n'a plus, aujourd'hui, besoin d'héroïsme quand on veut aborder ces sujets statistiques. Il suffit d'avoir du talent et nos rédacteurs remplissent cette condition, de manière à contenter les exigences les plus difficiles.

La statistique était donc regardée dans le passé avec une certaine défiance, comme une preuve de « libertinage de l'esprit ». Mais elle a bénéficié de tous les progrès qu'a faits le pays dans sa participation de plus en plus directe à la conduite de ses affaires. Aussi, en 1860, à l'inauguration de notre Société, Michel Chevalier, notre premier président, affirmait-il, et à bon droit, que, dans un régime représentatif, la statistique était un organe aussi essentiel au Gouvernement pour guider sa marche qu'aux gouvernés pour éclairer leur contrôle.

La Société s'est chargée de justifier amplement cette pensée de Michel Chevalier par ses travaux, qui se sont attaqués avec vigueur et compétence à tous les problèmes de notre époque, qu'ils fussent financiers, démographiques, fiscaux, administratifs, économiques ou sociaux.

On comprend qu'en face de cette moisson si riche, il soit malaisé d'en détacher un épi entre tous. Le Conseil a donc éprouvé l'embarras que j'exprimais déjà en son nom dans mes deux précédents rapports de 1889 et de 1892 : « l'embarras des richesses ». Il a commencé par élaguer les articles de simples « variétés », les compilations, les comptes rendus, la bibliographie, les notes, les chroniques, tout ce qui, en un mot, n'était pas un travail de première main, ayant son originalité propre. En vertu d'une jurisprudence déjà appliquée en 1889 et en 1892, il a écarté également les articles des membres du bureau de la Société et de ses anciens Présidents. C'était une mesure pénible, et qui emportait d'un coup des travaux dont je dirai assez la valeur, en disant qu'ils étaient signés de MM. Neymarck, Coste, Ducrocq, de Foville, Levassier, de Crisenoy, Vannacque, Yvernès...

Après ces diverses éliminations, qui nous ont permis de voir plus clair, au prix de douloureux sacrifices, nous nous sommes immédiatement mis d'accord sur le choix de l'auteur à désigner à vos suffrages pour le prix Bourdin.

Cet auteur est notre collègue, M. Pierre des Essars, dont le nom est tout à fait digne de prendre place sur le livre d'or de nos lauréats, à côté de ceux de MM. Neymarck et Boutin.

Par la position qu'il occupe à la Banque de France, comme chef du bureau des études économiques de ce grand établissement, M. des Essars est à même de bien voir les questions financières. Pour un esprit exact et avisé comme le sien, la Banque de France est à la fois un observatoire et un laboratoire. Il a été obligé de fouiller les problèmes de crédit, de change, plus encore qu'il ne l'aurait fait dans les temps normaux, puisque la Banque est depuis quelques années aux prises avec cette question, capitale pour elle, le renouvellement de son privilège, que notre ami, M. Neymarck, et tant d'autres avec lui, somment en vain les pouvoirs publics de résoudre. Dans une crise pareille, il faut tout étudier, tout prévoir : nécessité féconde, s'il en fut, pour enrichir la statistique et pour former un statisticien. C'est ainsi, et sous la pression de sa vocation personnelle et de ses devoirs professionnels, que notre collègue a graduellement acquis dans ces matières l'autorité que chacun lui reconnaît aujourd'hui.

Il a mis sa grande compétence au service de notre Société, dont il est devenu l'un des collaborateurs les plus précieux et les plus actifs.

(1) Voir le discours prononcé le 16 octobre 1895, à la séance solennelle de rentrée de la Cour des comptes, par M. le premier président Boulanger.

Chacune des trois années du Journal pour la période de notre prix contient de lui de nombreux et remarquables travaux.

Je ne dirai qu'un mot de ses *Chroniques trimestrielles des banques, changes et métaux précieux*. Elles sont très hautement appréciées des spécialistes et constituent de véritables modèles pour la sûreté des informations et le bon ordre de leur groupement. Je glisserai aussi sur les notices bibliographiques qu'il a consacrées à divers ouvrages et sur les observations judicieuses qu'il a présentées dans plusieurs de nos séances et qui ont augmenté l'intérêt de nos discussions.

Les articles qui ont retenu notre attention sont : *les Encaisses des banques d'émission depuis 1881* ; *les Effets de commerce et l'escompte en France de 1881 à 1890* ; *les Exportations d'or aux États-Unis de 1891 à 1893* ; *la Crise des changes*.

Les trois premiers articles sont de la très bonne statistique. Remplis de chiffres exacts que l'auteur a su recueillir aux sources les plus sûres, ils définissent avec autant de précision que de clarté la vie des banques et les courants des métaux précieux.

Quant à l'article sur la *Crise des changes*, il est original et mêle à la statistique des considérations très précises et très lumineuses sur le mécanisme obscur des changes et sur ses répercussions économiques.

Enfin, bien que ce travail soit de 1895, nous avons encore tenu compte à M. des Essars de son savant article sur la *Vitesse de la circulation de la monnaie*, où il a soumis ce phénomène aux lois du calcul exact et retrouvé par une méthode, absolument neuve et dont il a tout le mérite, les conclusions que notre éminent collègue, M. Juglar, a dégagées de ses belles et fécondes recherches sur les crises.

Ces articles ne sont pas de ceux qu'on analyse ; il faut les lire, il faut s'en pénétrer pour donner une base solide à ces discussions qui agitent et passionnent même le monde des financiers, des commerçants et des agriculteurs.

Tels sont, très sommairement résumés, les motifs qui ont déterminé le choix du Conseil et l'ont décidé à décerner à l'unanimité le prix Bourdin à M. Pierre des Essars, pour l'ensemble de ses articles insérés au Journal de la Société pendant les années 1892, 1893 et 1894.

Le Rapporteur,

E. CHEYSSON.
